



Transports  
Canada

Transport  
Canada



TP 14707F  
(09/2014)

# PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE (RÉGION DE L'ATLANTIQUE)

DEUXIÈME ÉDITION  
SEPTEMBRE 2014



Canada

<p><b>Autorité responsable</b></p> <p>Le directeur régional de Sécurité et sûreté maritimes région de l'Atlantique est responsable de ce document, y compris ses modifications, corrections et mises à jour.</p>	<p><b>Approbation</b></p> <p><b>« L'original signé par Gerald Roy Currie »</b></p> <hr/> <p>Gerald Roy Currie</p> <p>I/Directeur régional de Sécurité et sûreté maritime, région de l'Atlantique</p> <p><b>Date de signature : Le 24 Septembre 2014</b></p>
--	---

**Date de diffusion originale : 12 août 2008 Date de Révision : 23 Septembre 2014**

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2014.**

Transports Canada autorise la reproduction du présent TP 14707F au besoin. Toutefois, bien qu'il autorise l'utilisation du contenu, Transports Canada n'est pas responsable de la façon dont l'information est présentée, ni des interprétations qui en sont faites. Il se peut que le présent TP 14707F ne contienne pas les modifications apportées au contenu original. Pour obtenir l'information à jour, veuillez communiquer avec Transports Canada.

TP 14707F  
(09/2014)

## INFORMATION SUR LE DOCUMENT

<b>Titre</b>	Plan d'urgence sur les lieux de refuge (Région de l'Atlantique)		
<b>TP n°</b>	14707F	<b>Édition</b>	Deuxième   SGDDI #4698169 v8
<b>N° de catalogue</b>	T29-68/4-2014F-PDF	<b>ISBN</b>	978-0-660-22783-2
<b>Auteur</b>	Bureau du directeur régional Transports Canada, Sécurité et sûreté maritime, Région de l'Atlantique 45, promenade Alderney, C.P. 1013, Dartmouth, N.-É. B2Y 4K2	<b>Téléphone</b>	902-426-2060
		<b>Télécopieur</b>	902-426-6657
		<b>Courriel</b>	<a href="mailto:atlwebcomments@tc.gc.ca">atlwebcomments@tc.gc.ca</a>
		<b>URL</b>	<a href="http://www.tc.gc.ca/atl/fr/maritime/menu.htm">http://www.tc.gc.ca/atl/fr/maritime/menu.htm</a>

## TABLEAU DES MODIFICATIONS

<b>Dernière révision</b>	19-09-2014			
<b>Prochaine révision</b>	19-09-2016			
Révision n°	Date de publication	Pages modifiées	Auteur(s)	Courte description de la modification
1	03-02-2014	Tout le document	Yusuff Ahmed	Mise à jour des liens Web et des coordonnées
2	03-02-2014	Tout le document	Yusuff Ahmed	Modification de Transports Canada Sécurité maritime à Transports Canada Sécurité et sûreté maritimes
3	03-02-2014	Section 2	Yusuff Ahmed	Mise à jour des aires de mouillage, des profondeurs d'eau et des fonds. Ajout d'aires de mouillage.
4	03-02-2014	Section 3	Yusuff Ahmed	Modification de la liste des ressources pour refléter la réorganisation ministérielle du gouvernement du Canada et la fusion de responsabilités fonctionnelles.
5	19-09-2014	Section 3	Yusuff Ahmed	Modification de la liste des ports publics pour refléter les cessions depuis la première édition.
6	03-02-2014	Sections 4 et 5	Yusuff Ahmed	Suppression des sections 4 et 5 vu la possibilité d'obtenir sur demande, par voie électronique, la version à jour des tableaux et des publications.
7	03-02-2014	Section 7	Yusuff Ahmed	Bonification de la liste d'information sur les navires.

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>SECTION 1 Le plan d'urgence national sur les lieux de refuge TP14707 .....</b>	<b>1</b>
<b>SECTION 2 .....</b>	<b>2</b>
<b>Étude de la zone côtière des lieux de refuge possibles-Atlantique .....</b>	<b>2</b>
Contexte .....	2
Évaluation du littoral atlantique .....	2
Situation actuelle .....	3
Position ministérielle .....	3
<b>Examen des lieux de refuge possibles de la zone littorale des provinces atlantiques     du Canada .....</b>	<b>4</b>
<b>SECTION 3 .....</b>	<b>9</b>
<b>Plan d'urgence sur les lieux de refuge, liste des ressources provinciales /     N.-B., N.-É., Î.-P.-É. ....</b>	<b>9</b>
<b>Organigramme provincial général du plan d'urgence sur les lieux de refuge     (N.-É., N.-B., Î.-P.-É.) .....</b>	<b>10</b>
<b>Plan d'urgence sur les lieux de refuge, liste des ressources provinciales /     T.-N.-L. ....</b>	<b>11</b>
<b>Organigramme provincial général du plan d'urgence sur les lieux de refuge     (T.-N.-L.).....</b>	<b>12</b>
<b>Administrations portuaires au sein des provinces de l'atlantique .....</b>	<b>13</b>
<b>SECTION 4 .....</b>	<b>14</b>
<b>Résolution de l'OMI A 949.(23) et A 950.(23) .....</b>	<b>14</b>
<b>SECTION 5 .....</b>	<b>15</b>
<b>Liste de vérification relative au plan d'urgence sur les lieux de refuge de la     Région de l'Atlantique .....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe 1 partie 1 - Information sur le navire et son état actuel .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 1 partie 2 - Autre information sur le navire .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 2 - Liste d'intervenants et de membres possibles d'une équipe d'évaluation     des risques .....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 3 - Critères de sélection d'un lieu de refuge convenable .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 4 - Éléments pouvant être compromis lors d'un sinistre .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 5 - Probabilité et gravité des conséquences négatives et niveau de risque     global .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 6 - Détails de l'évaluation .....</b>	<b>25</b>

## **SECTION 1**

---

Le plan d'urgence sur les lieux de refuge (PUNLR) s'applique à toutes les situations dans lesquelles un navire a besoin d'assistance et demande à être orienté vers un lieu de refuge dans les eaux canadiennes, y compris dans les eaux intérieures, la mer territoriale et la zone économique exclusive (ZEE) du Canada.

Le PUNLR s'applique aussi lorsqu'un navire est en route pour le Canada et qu'il signale un problème (navire défectueux, non conforme ou sinistré).

Le PUNLR ne s'applique pas aux situations de détresse dans lesquelles la sauvegarde de la vie humaine est en jeu. Des procédures de recherche et de sauvetage établies doivent être suivies dans ces cas.

TP 14707F, « Le plan d'urgence national sur les lieux de refuge » est disponible au lien suivant : <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-tp14707-menu-1683.htm>

## SECTION 2

---

### ÉTUDE DE LA ZONE CÔTIÈRE DES LIEUX DE REFUGE POSSIBLES-ATLANTIQUE

#### Contexte

Les résolutions A. 949(23), *Directives sur les lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance*, et A. 950(23), *Service d'assistance maritime (SAM)*, de l'Organisation maritime internationale (OMI), émettent des recommandations aux États côtiers et aux capitaines de navire relativement à la meilleure façon de gérer les situations conduisant à une demande d'accès à un lieu de refuge.

La question des lieux de refuge a été soulevée par trois importantes catastrophes maritimes (pétroliers « ERIKA », « CASTOR » et « PRESTIGE »). Ces incidents, qui ont touché principalement les côtes européennes, ont eu de graves répercussions sur les écosystèmes côtiers, les collectivités et les entreprises. L'étendue des dommages et la réaction politique qui a suivi ont suscité l'intérêt et des inquiétudes à l'échelle internationale, donnant lieu à la création des Directives. Ces dernières fournissent un cadre pour la prise des décisions, permettant de mieux évaluer les risques de manière approfondie et équilibrée, de prendre toutes les préoccupations des intervenants en considération ainsi que de choisir, d'adopter et d'appliquer la meilleure stratégie de contrôle du risque de façon rapide et sécuritaire.

Transports Canada a conçu le *Plan d'urgence national sur les lieux de refuge (PUNLR)* comme cadre pour déterminer un lieu de refuge convenable au Canada.

#### Évaluation du littoral atlantique

*Le processus facilite l'évaluation des risques et permettra de comparer entre elles les possibilités en cas d'incident. Le lieu de refuge convenant le mieux ne peut être déterminé qu'après un examen approfondi de toutes les données de l'incident selon chaque cas, étant donné que les contraintes, les facteurs opérationnels, les dangers et les risques présents peuvent varier considérablement d'un incident à l'autre.*

La Sécurité et la sûreté maritime de Transports Canada – Région de l'Atlantique en a tenu compte pour procéder à l'évaluation du littoral atlantique du Canada afin d'assembler les données qui serviront à accélérer l'analyse d'un cas distinct et la prise des décisions. Cette évaluation du littoral atlantique du Canada n'est pas un processus de désignation préétablie. Elle vise plutôt à déterminer les paramètres de pertinence des lieux et installations en question et des ressources sur place pour porter assistance à un navire et aidera à définir la nature et la gravité du risque des points de vue environnemental, social et économique.

### Situation actuelle

La Direction de la Sécurité et sûreté maritime de Transports Canada appuie les résolutions A. 949(23) et A. 950(23) de l'OMI concernant les lieux de refuge des navires ayant besoin d'assistance et les Services d'assistance maritime.

Les plans d'urgence nationaux pour répondre à une demande de lieu de refuge ont été conçus à l'administration centrale de Transports Canada à Ottawa.

### Position ministérielle

Transports Canada convient qu'en raison de la nature internationale de la navigation, les mesures visant à atténuer les risques et à prévenir les incidents liés aux navires qui demandent un lieu de refuge sont exécutées de façon plus efficace par la mise en œuvre de la résolution A. 949(23) *Directives sur les lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance* et de la résolution A. 950(23) *Service d'assistance maritime (SAM)* de l'OMI.

Transports Canada est déterminé à collaborer avec les autres ministères fédéraux et les provinces ainsi que tous les intervenants intéressés pour mettre sur pied une équipe d'évaluation qui sélectionnera un lieu de refuge convenable en fonction de chaque demande distincte reçue sur la côte Est du Canada

Transports Canada s'engage à maintenir et à mettre à jour les plans d'urgence nationaux et régionaux. Le Ministère procédera à une évaluation des risques au cas par cas conjuguée à un processus décisionnel sur les lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance afin de garantir la sécurité, l'efficacité et le respect de l'environnement du réseau de transport.

**EXAMEN DES LIEUX DE REFUGE POSSIBLES DE LA ZONE LITTORALE DES PROVINCES ATLANTIQUES DU CANADA**

N° de réf.	Nom du lieu de refuge	Province	Carte Instructions nautiques	Glace en hiver	Pilotage STM Autorité portuaire	Mouillage Profondeur d'eau Fond	Zone altern ante	Abri	Organi- sation d'inter- vention	Installations de manutention des hydro- carbures	Installations
1.	<b>Saint John, (Courtney Bay)</b>	Nouveau- Brunswick	4117 4116  ATL 106	Libre de glaces	Obligatoire  Trafic de Fundy  Administratio n portuaire de Saint John	Secteurs A et B 11 à 50 m, boue, sable, roche  Secteur D 30 à 65 m, sable, roche, boue	0,5 à 1 mille  1,5 mille	Exposé aux vents / vagues S.-O. au S.-E.  Grands courants et marées	Atlantic Emergency Response Team Inc. (ALERT)	Canaport  Infracôtier et extracôtier	Remorqueurs  Postes de mouillage  Agents contractuels  Bureau SMTC
2.	<b>Shelburne</b>	Nouvelle- Écosse	4209  ATL 105	Libre de glaces	Non obligatoire  Aucun STM  Port public	N. et S. d'Adament Rk, 7 à 13 m, boue  4 encablures à l'est de Harts Point, 11 m, boue	3 enca- blures  2 enca- blures	Zone abritée	SIMEC	Non	Chantier naval 3 000 tonnes  Agents contractuels
3.	<b>Halifax</b>	Nouvelle- Écosse	4237 4201 4202 4203  ATL 105	Libre de glaces	Obligatoire  Trafic de Halifax  Administration portuaire de Halifax	Arrière-port 1 à 7, 14 à 20 m, boue  Bedford Basin 8 à 12, 40 à 70 m, boue, roche  Tirant d'air - 44 m  Atterrages A et B 20 à 60 m, roche	1,8 enca- blure  4 enca- blures  1 mille	Zone abritée  Exposé aux vents N. au N.-E.  Exposé, faible tenue	SIMEC	Imperial Oil  Ultramar  Wilson Fuels  McAsphalt	Chantier naval 36 000 tonnes et 173 m  Remorqueurs  Postes de mouillage (hydrocarbures, conteneurs, généraux)  Agents contractuels  Bureau SMTC

N° de réf.	Nom du lieu de refuge	Province	Carte Instructions nautiques	Glace en hiver	Pilotage STM Autorité portuaire	Mouillage Profondeur d'eau Fond	Zone alter- nante	Abri	Organi- sation d'inter- vention	Installations de manutention des hydro- carbures	Installations
4.	<b>Baie Chéda- bouctou</b>  <b>Baie Inhabitants</b>  <b>Superport du détroit de Canso</b>	Nouvelle- Écosse	4335 4306 4307 4308  ATL 104	Banquise possible	Obligatoire  Trafic de Canso  Ports publics	<b>A à F</b> , 25 à 44 m, boue  <b>G à O</b> 7 à 24 m, boue  Eaux des grands fonds	2 milles   1 mille	Exposé aux vents de l'est  Zone abritée	PTMS	Terminal Statia	Remorqueurs  Postes de mouillage (hydrocarbures, pierre, charbon, généraux)  Agents contractuels  Bureau SMTC
5.	<b>Sydney</b>	Nouvelle- Écosse	4266  ATL 104	Banquise Glace dense Glace de pression	Obligatoire  Aucun STM  Port public	Près de Fishery Cove, 11 à 13 m, boue  6 encablures N.-E. Point Edward, 15 m de boue	5 enca- blures	Zone abritée	SIMEC	Imperial Oil	Chantier naval 2 000 tonnes  Postes de mouillage (hydrocarbures, charbon, généraux)  Agents contractuels  Bureau SMTC
6.	<b>Baie des Chaleurs</b>  <b>Dalhousie</b>  <b>Belledune</b>	Nouveau- Brunswick	4486 4920 4426  ATL 108	Banquise Glace dense Glace de pression	Non obligatoire  Aucun STM  Administration portuaire de Belledune	1,5 et 3 milles marins au NE de la digue, 25 à 30 m de boue dure	2 milles	Exposé au N.-E.	SIMEC	NB Power Belledune	Postes de mouillage  Agents contractuels  Bureau SMTC

N° de réf.	Nom du lieu de refuge	Province	Carte Instructions nautiques	Glace en hiver	Pilotage STM Autorité portuaire	Mouillage Profondeur d'eau Fond	Zone alter-nante	Abri	Organi-sation d'inter-vention	Installations de manutention des hydro-carbures	Installations
7.	<b>Corner Brook</b> <b>baie des Îles</b> <b>Humber Arm</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	4652 4653 ATL 109	Banquise Glace dense Glace de pression	Obligatoire Aucun STM Société portuaire de Corner Brook	baie des Îles, 1 mille au N. de l'île Seal, 50 m B  Humber Arm, 80 à 100 m dans l'ensemble B	1 mille 4 enca-blures	Exposé au N.-O.  Zone abritée	SIMEC	Irving Oil Ulramar	Postes de mouillage (hydrocarbures, généraux)  Agents contractuels  Bureau SMTC
8.	<b>Marystown</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	4587 ATL 102	Banquise possible	Non obligatoire Trafic de Placentia Port public	6 encablures au nord de Seal Rk, 76 m BG	6 enca-blures	Zone abritée	SIMEC	Non	Chantier naval 3 000 tonnes  Postes de mouillage  Agents contractuels

N° de réf.	Nom du lieu de refuge	Province	Carte Instructions nautiques	Glace en hiver	Pilotage STM Autorité portuaire	Mouillage Profondeur d'eau Fond	Zone alter-nante	Abri	Organi-sation d'inter-vention	Installations de manutention des hydro-carbures	Installations
9.	<b>Come by Chance  Whiffen Head</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	4839 4622  ATL 102	Banquise possible	Obligatoire  Trafic de Placentia  Port public	<b>AA</b> 80 m RG, Urgences seul.  <b>BB</b> 75 m BRS, Pétroliers de brut  <b>CC</b> 55 m BR Pétroliers transport de produits  <b>DD</b> 30 m, BP Pétroliers transport de produits  <b>EE</b> 25 m B Navires de moins de 10 000 tpl  <b>HH</b> 65 m R	5 enca-blures  5 enca-blures  5 enca-blures  2,5 enca-blures  1 enca-blure  5 enca-blures	Zone abritée  Zone abritée  Zone abritée  Zone abritée  Zone abritée  Zone abritée	SIMEC	Newfoundland Transshipment Ltd	Remorqueurs  Postes de mouillage 326,000 tpl 67 000 tpl  Agents contractuels
10.	<b>Lewisporte  Indian Arm</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	4865  ATL 101	Banquise Glace dense Glace de pression	Obligatoire  Aucun STM  Port public	9 encablures au N.-O. de la moulière roche 50 m B	9 enca-blures	Zone abritée	SIMEC	Imperial Oil	Postes de mouillage  Agents contractuels  Bureau SMTC

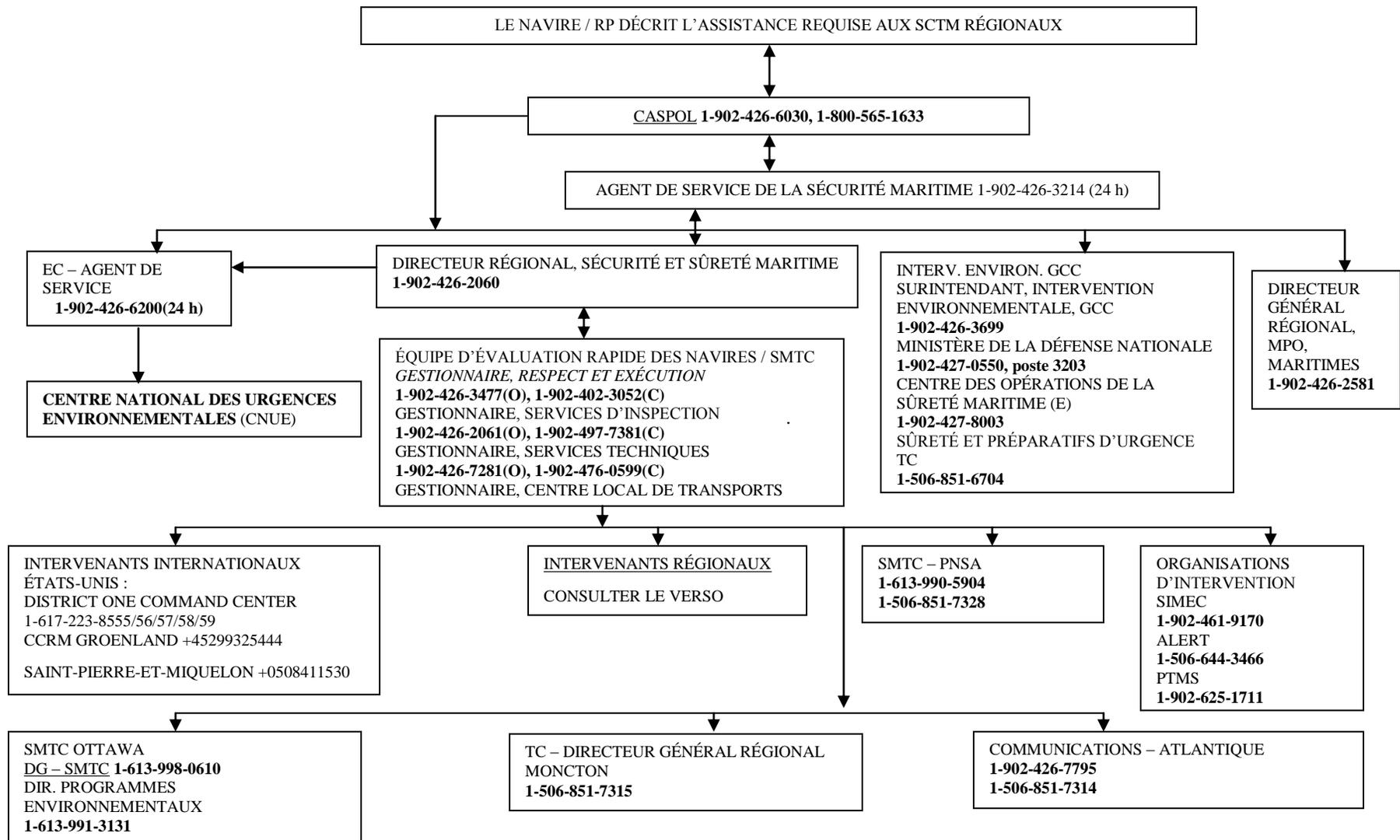
N° de réf.	Nom du lieu de refuge	Province	Carte Instructions nautiques	Glace en hiver	Pilotage STM Autorité portuaire	Mouillage Profondeur d'eau Fond	Zone alter- nante	Abri	Organi- sation d'inter- vention	Installations de manutention des hydro- carbures	Installations
11.	<b>Hamilton Inlet  Groswater Bay (atterrages)</b>	Terre- Neuve-et- Labrador	4732 5140 5135  ATL 120	Banquise Glace dense Glace de pression  Icebergs, bergy bits	Disponible, non obligatoire  Aucun STM  Goose Bay est un port public	3,9 milles à l'est de l'île East Sister 45 m B	1,5 mille	Zone abritée	SIMEC	Non	Goose Bay est situé plus à l'ouest (avec aéroport, hôpital et hôtels).

## SECTION 3

### PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE, LISTE DES RESSOURCES PROVINCIALES / N.-B., N.-É., Î.-P.-É.

ORGANISATION	NOUVEAU-BRUNSWICK	NOUVELLE-ÉCOSSE	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Centre des sinistres et de la pollution (CASPOL)		1-902-426-6030, 1-800-565-1633, 1-902-426-4483 (téléc.)	
Surintendant (CASPOL)		1-709-772-2310	
Centre de coordination des opérations de sauvetage		1-902-427-8200, 1-800-565-1582	
Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS)		1-902-427-2102	
Directeur régional des programmes de la GCC		1-902-426-9022, 1-902-426-4828 (téléc.)	
Centre national des urgences environnementales (CNUE)		1-866-283-2333	
Directeur régional, Sécurité et sûreté maritime, Transports Canada		1-902-426-2060, 1-902-426-6657 (téléc.)	
Gestionnaire, Respect et exécution, SMTC		1-902-426-3477, 1-902-402-3052 (cell.) 1-902-426-6657 (téléc.)	
Directeur général régional, MPO, Maritimes		1-902-426-2581	
Commissaire adjointe, GCC		1-709-772-5150	
Surintendant, Intervention environnementale, GCC		1-902-426-3699, 1-902-426-4828 (téléc.)	
Agent principal en intervention, GCC		1-902-426-3818, 1-902-426-1711 (téléc.)	
Sous-surintendant de la flotte, GCC		1-902-426-2102	
Directeur régional, Services techniques, GCC		1-902-426-3939	
Surintendant de la flotte, GCC		1-709-772-5822	
Communications du MPO		1-902-426-6987	
Sécurité publique et Protection civile	1-506-452-3020 1-506-452-3906 (téléc.)	1-902-426-2082, 1-902-426-2087 (téléc.)	1-902-566-7047 1-902-566-7045 (téléc.)
Mesures d'urgence	1-506-453-2133 1-800-561-4034	1-902-424-5620	
Ministère provincial de l'Environnement	1-506-778-6032 1-506-778-6796 (téléc.)	1-800-565-1633	1-902-368-5028 1-902-368-5830 (téléc.)
Environnement Canada		1-902-426-6200, 1-902-426-9709 (téléc.)	
Directeur régional, parc de navires, GCC		1-709-772-5497	
Organisations d'intervention	ALERT : 1-506-644-3466 SIMEC : 1-902-461-9170 / 1-613-930-9690	SIMEC : 1-902-461-9170 / 1-613-930-9690 PTMS : 1-902-625-1711 ALERT : 1-506-644-3466	SIMEC : 1-902-461-9170 / 1-613-930-9690
Directeur de port		1-902-426-3955, 1-902-426-3904 (téléc.)	
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	1-506-452-3842	1-902-426-0663, 1-902-426-0665 (téléc.), 1-800-567-9604	
Programmes autochtones du MPO	1-506-529-5871	1-902-742-6827, 1-902-742-6893 (téléc.)	
Agence canadienne d'inspection des aliments	1-506-451-2562	1-902-426-5775, 1-902-426-1739 (téléc.)	
Ministère de la Défense nationale		1-902-427-0550, 1-902-427-1334 (téléc.)	
Agence des services frontaliers du Canada		1-902-426-5248	
Services bilingues du CANUTEC		Urgence 1-613-996-6666 (24 h)	
Administration de pilotage de l'Atlantique		1-877-272-3477(24 h), 1-902-426-4733	

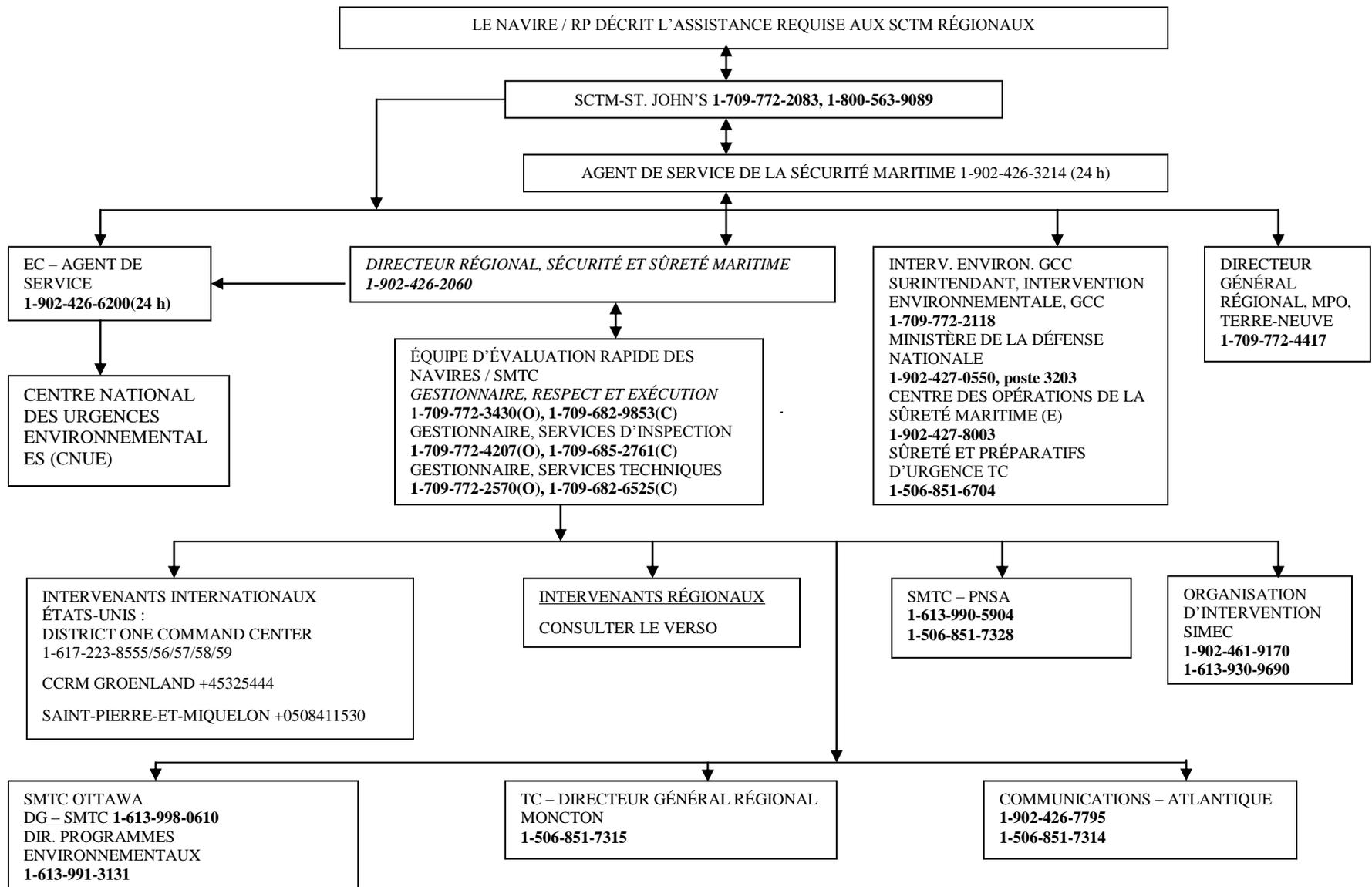
**ORGANIGRAMME PROVINCIAL GÉNÉRAL DU PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE  
(N.-É., N.-B., Î.-P.-É.)**



**PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE, LISTE DES RESSOURCES PROVINCIALS / T.-N.-L.**

<b>ORGANISATION</b>	<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR</b>
Centre des sinistres et de la pollution (CASPOL)	1-709-772-6220(24 h), 1-709-772-5369 (téléc.), 1-800-563-9089 (24 h)
SCTM, St. John's	1-709-772-2083
Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage	1-902-427-8200, 1-800-565-1582, 1-902-427-2102
Surintendant CASPOL	1-709-772-2310
Directeur, Services maritimes, GCC	1-709-772-6338
Centre national des urgences environnementales (CNUE)	1-866-283-2333
Directeur régional, Sécurité et sûreté maritime, Transports Canada	1-902-426-2060
Gestionnaire de la conformité et de l'application de la loi, Transports Canada Sécurité maritime	1-709-772-3430, 1-709-682-9853 (cell.) 1-709-772-0210 (téléc.)
Directeur général régional, MPO, Terre-Neuve	1-709-772-4417
Commissaire adjointe, GCC	1-709-772-5150
Surintendant, Intervention environnementale, GCC	1-902-426-3699
Agent principal en intervention, GCC	1-709-772-0846, 1-709-772-4066 (téléc.)
Directeur régional, parc de navires, Atlantique, GCC	1-709-772-5497, 1-709-772-2019 (téléc.)
Directeur, Services techniques intégrés, GCC	1-902-426-3939
Surintendant de la flotte, GCC	1-709-772-5822, 1-709-772-3279 (téléc.)
Communications du MPO	1-709-772-7622
Sécurité publique et Protection civile	1-709-772-5522, 1-709-772-4532 (téléc.)
Services d'incendie et d'urgence	1-709-729-3703
Ministère provincial de l'Environnement	1-709-729-2557
Environnement Canada	1-709-772-7745, 1-709-256-6623
Centre régional des opérations maritimes	1-902-427-2501
Organisations d'intervention	SIMEC : 1-902-461-9170 / 1-613-930-9690
Directeur de port	1-709-772-4154
<b>Affaires autochtones et du Nord, Goose Bay</b>	1-709-896-6184, 1-709-896-6175 (téléc.)
Agence canadienne d'inspection des aliments	1-709-772-4714, 1-709-772-2282 (téléc.)
Ministère de la Défense nationale	1-902-427-0550, 1-902-427-1334 (téléc.)
Agence des services frontaliers du Canada	1-902-426-5248
Services bilingues du CANUTEC	Urgence 1-613-996-6666 (24 h)
Administration de pilotage de l'Atlantique	1-877-272-3477 (24 h), 1-902-426-4733
Provincial Airlines (PAL)	1-709-896-3531

**ORGANIGRAMME PROVINCIAL GÉNÉRAL DU PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE (T.-N.-L.)**



## ADMINISTRATIONS PORTUAIRES AU SEIN DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

### Administrations portuaires canadiennes

			Tél.	Télec.
<b>Halifax, Nouvelle-Écosse</b>	P.O. Box 336, Ocean Terminals	Halifax, NÉ B3J 2P6	902-426-2620	902-426-7335
<b>St. John's, T.-N.-L.</b>	P.O. Box 6178, 1 Water Street	St. John's, NL A1C 5X8	709-738-4777	709-738-4784
<b>Saint John, N.-B.</b>	111 rue Water Street	Saint John, NB E2L 0B1	506-636-4869	506-636-4443
<b>Belledune, N.-B.</b>	112 Promenade Shannon Drive	Belledune, NB E8G 2W2	506-522-1200	506-522-0803

### Ports publics administrés par Transports Canada, Havres et Ports de la Région de l'Atlantique

			Tél.	Télec.
M. Peter Fullarton	Directeur régional	95, rue Foundry, Moncton NB, E1C 5H7	506-851-7564	506-851-7042
M. Eric Hadley	Gestionnaire régional des opérations, BP 1013 Dartmouth, NÉ B2Y 4K2		902-426-9357	902-426-3904

#### NOUVELLE-ÉCOSSE

Bridgewater (P\*)  
 Digby (P\*)  
 Hantsport (P\*)  
 Liverpool (P\*)  
 Louisbourg (P\*)  
 Lunenburg (P\*)  
 Mulgrave (P\*)  
 North Sydney (P\*)  
 Pictou (P\*)  
 Port Hawkesbury (P\*)  
 Pugwash (P\*)  
 Shelburne (P\*)  
 Sydney (P\*)  
 Yarmouth (P\*)

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Come by Chance (P\*)  
  
 Goose Bay (P\*)  
 Holyrood (P\*)  
 Lewisporte (P\*)  
 Long Harbour (P\*)  
  
 Marystown (P\*)  
 Port Aux Basques (P\*)  
  
 Charlottetown (I\*)  
 Terrenceville (I\*)

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Aucun

#### NOUVEAU-BRUNSWICK

Aucun

P\* = Port

I\* = Installations

## **SECTION 4**

---

Résolution de l'OMI A 949.(23) « Directives concernant les lieux de refuge pour des navires ayant besoin d'assistance » est disponible au lien suivant :

[http://www.imo.org/blast/blastDataHelper.asp?data\\_id=9042&filename=949.pdf](http://www.imo.org/blast/blastDataHelper.asp?data_id=9042&filename=949.pdf)

Résolution de l'OMI A 950.(23) « Services d'assistance maritime » est disponible au lien suivant :

[http://www.imo.org/blast/blastDataHelper.asp?data\\_id=9043&filename=950.pdf](http://www.imo.org/blast/blastDataHelper.asp?data_id=9043&filename=950.pdf)

## SECTION 5

---

### LISTE DE VÉRIFICATION RELATIVE AU PLAN D'URGENCE SUR LES LIEUX DE REFUGE DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_  
 JJ-MM-AAAA JJ-MM-AAAA

Nom du navire : \_\_\_\_\_ N° OMI : \_\_\_\_\_

N° matricule : \_\_\_\_\_ Indicatif d'appel : \_\_\_\_\_ Pavillon : \_\_\_\_\_

Étape	Mesure	Oui	Non
1	Obtenir un rapport de situation ou de l'information auprès du navire, des SCTM, d'un agent ou d'autres sources. Commencer à remplir le formulaire de l' <i>annexe 1</i> .		
2	Résumer les préoccupations de la SMTC sur les dangers et les questions connexes. Remplir le formulaire de l' <i>annexe 1</i> .		
3	Désigner les éventuels membres de l'équipe d'évaluation des risques (TC, GCC, EC, USCG, etc.). Nommer d'autres intervenants. Passer en revue les éventuels membres de l'équipe d'évaluation et intervenants qui figurent à l' <i>annexe 2</i> .		
4	Effectuer une analyse préliminaire de la situation actuelle avec l'équipe d'évaluation. Définir les risques, les dangers, les mesures immédiates pour la demande de lieu de refuge. Décider si une équipe d'inspection doit être déployée. Remplir le formulaire de l' <i>annexe 3</i> .		
5	Déterminer des lieux de refuge possibles en utilisant l'information disponible dans le formulaire de l' <i>annexe 3</i> . Passer en revue les éventuels membres de l'équipe d'évaluation des risques et intervenants.		
6	Estimer les risques et les dangers propres à chaque option pour les lieux de refuge. Utiliser l' <i>annexe 4</i> pour obtenir de l'aide dans ce processus. Estimer le niveau de risque en utilisant l' <i>annexe 5</i> . Déterminer les mesures de maîtrise des risques et évaluer leur incidence. Évaluer et comparer les options de lieux de refuge.		
7	Évaluer et comparer les options de lieux de refuge. Remplir le formulaire de l' <i>annexe 6</i> .		
8	Décider d'autoriser ou de refuser l'accès à un lieu de refuge avec les mesures de maîtrise.		

9	Examiner et approuver le plan d'action proposé par le navire. Surveiller l'exécution de ce plan d'action.		
10	Rendre compte du processus relatif aux lieux de refuge avec l'équipe d'évaluation et les intervenants. Obtenir de la rétroaction au sujet du processus auprès de l'équipe d'évaluation.		
	<b><i>S'assurer que tout le processus de demande de lieux de refuge est détaillé.</i></b>		

Rempli par :

Vérifié par :

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(Nom en majuscules : \_\_\_\_\_ )  
Inspecteur (Inspectrice)  
de la sécurité maritime

(Nom en majuscules : \_\_\_\_\_ )  
Gestionnaire, Centre de Transports Canada

**ANNEXE 1 PARTIE 1**

**INFORMATION SUR LE NAVIRE ET SON ÉTAT ACTUEL**

Information à préciser dans la demande

<b>Information à préciser dans la demande du navire {selon la résolution A.949(23)}</b>	
<b>Information fournie par le navire</b>	<b>Commentaires de la Sécurité maritime</b>
<p><b>Quelle assistance est demandée au Canada?</b> (par exemple : allègement, lutte contre la pollution, remorquage, arrimage, assistance, stockage, réparations...)</p>	
<p>Énoncer les raisons pour lesquelles le navire a besoin d'assistance.  Cause et importance des avaries ou du problème (par exemple : incendie, explosion, avaries au navire, défaillance mécanique ou structurale, abordage, pollution, stabilité réduite, échouement...)</p>	
<p><b>Quels dangers, risques associés et conséquences estimatives peuvent se produire lors d'un sinistre si le navire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reste à la même position,</li> <li>• poursuit son voyage,</li> <li>• gagne un lieu de refuge,</li> <li>• est amené vers le large.</li> </ul>	
<p>Décrire le problème et les questions connexes : (courte description du problème et des questions au point de vue du Canada)</p>	

**ANNEXE 1 PARTIE 2****INFORMATION SUR LE NAVIRE ET SON ÉTAT ACTUEL**

## Autre information sur le navire

**COORDONNÉES DE COMMUNICATION DU NAVIRE**

1. Identification du navire – nom, pavillon, numéro d'identification/OMI/ISMM
2. Nom et nationalité du capitaine – Est-il encore à bord?
3. Nom de l'auteur de la demande, date et heure
4. Dernier port visité
5. Langue de travail à bord
6. Sûreté (certificat, niveau)
7. Représentant local de la compagnie (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
8. Propriétaire enregistré (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
9. Compagnie enregistrée (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
10. Si un affréteur coque nue (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
11. Représentant local de la société de classification (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
12. Le navire est-il assuré? Assureurs du navire et limite de responsabilité disponible (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)
13. Représentant local du club P et I (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel)

**PARTICULARITÉS DU NAVIRE**

14. Type de navire
15. Jauge (tonnage), longueur, largeur, tirant d'eau, tirant d'air
16. Année de construction
17. Propulsion, propulseurs
18. Appareux de mouillage
19. Appareux de remorquage
20. Combustible (type, quantité, teneur en soufre)
21. Nature et état de la cargaison, provisions de bord, soutes, en particulier, marchandises dangereuses (type, quantité, condition)
22. Ballast
23. Nombre de membres d'équipage et de passagers à bord
24. Soumission ou non d'un rapport d'information préalable à l'arrivée à l'ECAREG. Dans la négative, date prévue de la soumission.

**SITUATION ACTUELLE**

25. Position du navire (et comment elle a été déterminée)
26. Cap et vitesse (de l'erre, à la dérive ou au mouillage) et information sur la route
27. Conditions météorologiques, état de la mer et des glaces, et prévisions météorologiques
28. Situation de l'équipage/assistants/autres (nombre à bord et évaluation des facteurs humains, notamment la fatigue)
29. Détails sur tout sinistre survenu à bord ou à proximité du navire
30. Pollution réelle ou possible
31. Quel est le degré d'urgence de la situation et la probabilité d'un sinistre
32. Espace libre (profondeur, dérive, densité du trafic)
33. L'unité d'intervention d'urgence de la classification a-t-elle été contactée et a-t-elle reçu l'information?
34. Confirmation d'une entente avec un organisme d'intervention agréé conformément à l'alinéa 167(1)a) de la *Loi sur la marine marchande du Canada* (2001)

**ÉTAT DU NAVIRE (DOMMAGES/DÉFAUTS/DÉFECTUOSITÉS)**

35. Navigabilité du navire (flottabilité, stabilité, inclinaison, assiette)
36. État de la propulsion, de la production d'énergie et de la gouverne
37. État des aides à la navigation de bord essentielles
38. Détails des changements dans l'état du navire après l'incident

**INFORMATION SUR L'ASSISTANCE**

39. Intentions du capitaine/assistant
40. Noms des navires à proximité ou aidant à la situation
41. Mesures d'intervention prises par le navire (c.-à-d., assistants appelés, engagés, sur les lieux)
42. Distance et durée de la navigation jusqu'à un lieu de refuge
43. Tableaux et publications nautiques à disposition concernant les océans et les zones côtières du Canada
44. Détails sur les besoins à combler au lieu de refuge
45. Capacité d'accostage
46. Mouillage possible?
47. Est-il possible d'accéder au navire par hélicoptère

## ANNEXE 2

**LISTE D'INTERVENANTS ET DE MEMBRES POSSIBLES  
D'UNE ÉQUIPE D'ÉVALUATION DES RISQUES**

- Sécurité maritime de Transports Canada (équipe d'évaluation rapide des navires, expertise technique et opérationnelle du navire, organisation du trafic)
- MPO – Garde côtière canadienne (GCC) (expertise des interventions, des déversements et de l'assainissement)
- MPO (expertise scientifique et opérationnelle des pêches, de l'océan et de l'habitat)
- Environnement Canada (**Centre national des urgences environnementales**, prévisions météorologiques personnalisées, modèles des panaches/dispersion)
- Équipe d'inspection des navires
- Services juridiques de TC
- TC – Sûreté
- TC – Communications
- Autorités provinciales
- Autorités municipales
- Administrations portuaires/directeur de port
- Société de classification
- Services d'urgence (policiers, service d'incendie)
- Organisme d'intervention
- Pilotes
- Compagnies d'assistance
- Chantiers maritimes
- Experts maritimes
- Installations de manutention de cargaisons
- Fonctionnaires de la santé
- Industrie des produits chimiques
- Agence du revenu du Canada (ARC)
- Associations de marins
- Recherche et sauvetage (SAR)
- Ministère de la Défense nationale (MDN)
- Affaires étrangères et Commerce international (AECI)

- Autorités américaines/françaises/danoises
- État du pavillon
- Parcs Canada (parcs marins)
- Groupes autochtones
- Industrie de la pêche
- Industrie de la navigation de plaisance
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

ANNEXE 3

**CRITÈRES DE SÉLECTION D'UN LIEU DE REFUGE  
CONVENABLE**

Besoins à combler pour résoudre le problème du navire?		Acceptabilité des options		
Besoins possibles	Détails	Refuge A	Refuge B	Refuge C
- Eaux abritées (météo, mer, houle, glace)				
- Mouillage sécuritaire (fond accrochant, profondeur)				
- Installations/matériel – installations de réception et de transfert telles que pompes, manches, chalands, appareils d'allègement				
- Installations de réparation – chantier maritime, grues, appareils de manutention de cargaison, personnel				
- Assistance et remorquage				
- Installations d'urgence – lutte contre l'incendie				
- Besoins liés à l'accostage (tirant d'eau, longueur, disponibilité)				
- Espace libre pour la manœuvre				
- Autre				
<b>Autres facteurs liés à la sélection d'un lieu de refuge</b>				
- Navigation (trafic, approche sans obstacle, pilotes, courants, glace, mouillage)				
- Assistance à proximité, au besoin (intervention face aux hydrocarbures et aux produits chimiques, assistance, remorquage)				
- Distance du lieu de refuge par rapport au degré d'urgence				
- Accès par terre, mer et air				
- Capacité du lieu de refuge de confiner ou de limiter la propagation de la pollution				
- Caractéristiques du lieu de refuge qui atténueraient l'impact de la pollution ou faciliteraient l'assainissement				
- Capacité d'intervention d'urgence (c.-à-d., SAR, évacuation, services médicaux, HAZMAT)				
- Le navire en difficulté pourrait-il s'échouer à un endroit convenable si c'était nécessaire?				
- Sécurité, capacité d'interdire l'accès, accès				
- Conditions météorologiques et état de la mer (vent dominant, marée, courant, glace, météo, mer)				

## ANNEXE 4

## ÉLÉMENTS POUVANT ÊTRE COMPROMIS LORS D'UN SINISTRE

**Santé, sécurité et sûreté**

- Sécurité/sûreté publique – tenir compte de la distance des zones peuplées et de leur grandeur
- Personnes à bord
- Intervenants
- Assistants
- Personnes à proximité du navire
- Autres navires – abordage
- Qualité de l'air, contamination

**Environnement**

- Zones sensibles (habitat, espèces), réserve écologique ou secteur protégé
- Flore et faune (marine, terrestre, aviaire)
- Eaux à proximité du navire
- Rives adjacentes
- Pays voisins (États-Unis, Danemark, France)

**Activité socio-économique**

- Communautés et intérêts commerciaux – tenir compte de la distance des communautés et des secteurs industriels
- Incidence sur les pêches – hauturières, approches, pêche des mollusques
- Tourisme – littoral, plages, excursions, hôtels, activités riveraines
- Biens immobiliers publics et privés
- Infrastructure – ponts, chenaux maritimes, blocage du trafic, installations d'accostage, autres installations
- Ralentissement/interruption d'activités portuaires
- Coûts – assistance, assainissement de l'environnement, transport, manutention de cargaison et allègement du navire, inspection, pilotage, remorquage, amarrage, droit de port, spécialistes, mesures spéciales, aliénation des déchets, dommage matériel, dommage aux personnes, rapatriement de l'équipage et des passagers, service d'urgence, réparation, chantier maritime, enlèvement d'épave
- Réseau de transport maritime
- Activités pétrolières et gazières extracôtières
- Le navire et sa cargaison

## ANNEXE 5

**PROBABILITÉ ET GRAVITÉ DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES ET NIVEAU DE RISQUE GLOBAL****Estimer la gravité des conséquences négatives**

Les degrés de gravité des conséquences globales d'un scénario de risque peuvent se ranger dans les catégories suivantes :

<i>Catastrophique :</i>	décès multiples, blessures graves multiple, dommages extrêmes aux biens ou à l'environnement, incidence négative extrême sur l'économie, incidence nationale majeure ou incidence majeure à long terme.
<i>Grave :</i>	décès, blessures graves, dommages graves aux biens ou à l'environnement, perte du navire, risque majeur pour la sécurité ou restrictions à la navigation, incidence régionale.
<i>Importante :</i>	blessures nombreuses, dommage important aux biens ou à l'environnement, conséquences à court terme, incidence locale
<i>Mineure :</i>	quelques blessures mineures, quelques dommages aux biens ou à l'environnement, conséquences mineures à court terme.

**Estimer la probabilité des conséquences négatives**

Voici les catégories de probabilité des scénarios de risque :

<i>Très probable :</i>	Il est presque certain que l'accident se produira.
<i>Probable :</i>	Il est probable que l'accident se produira.
<i>Peu probable :</i>	Il est peu probable que l'accident se produira.
<i>Improbable :</i>	Il est très peu probable que l'accident se produira.

**Estimer le niveau de risque global**

La matrice de risque suivante peut aider à déterminer et à catégoriser le niveau de risque global propre à chaque option. Cette estimation peut ensuite faciliter la comparaison des options.

Gravité des conséquences négatives	Probabilité des conséquences négatives			
	à long terme			
	TRÈS PROBABLE	PROBABLE	PEU PROBABLE	IMPROBABLE
CATASTROPHIQUE	9	8	7	5
GRAVE	8	7	6	3
IMPORTANTE	7	6	4	2
MINEURE	5	3	2	1

Niveau de risque : Bas (1-3)      Moyen (4-6)      Élevé (7-9)

**ANNEXE 6**

**DÉTAILS DE L'ÉVALUATION**

Nature du problème et des questions connexes : (Étape 2, Étape 3, annexe 1)			
Option (port / lieu de refuge / même position / poursuivre le voyage / amené vers le large) : (Étape 5)			
Décrire ce qui pourrait se produire (scénarios de risque, dangers, risques) : (Étape 6)			
Conséquences possibles : (Étape 6, annexe 4)			
Estimation des risques : (Étape 6, annexe 5)	Catégorie de conséquences :  Préciser :	Catégorie de probabilité :  Préciser :	Niveau de risque :
Mesures de maîtrise : (Étape 6)			
Évaluation des risques : (Étape 7)	Avantages :		Inconvénients :